

*Heureux qui, comme
Daniel Lamothe,
a vu sa suggestion de timbre
retenue.*

J.-P. Durand

Le 14 décembre 1999, l'honorable André Ouellet, PDG de la Société canadienne des postes, écrivait à Daniel Lamothe pour lui annoncer que sa suggestion d'un timbre commémorant l'industrie de l'acériculture avait été retenue par le Comité consultatif sur les timbres-poste. Toutefois, les aléas de la vie philatélique étant ce qu'ils sont, le timbre, initialement prévu pour mai 2000, fut finalement émis le 11 mai dernier, dans le cadre d'une série de dix timbres sur les attractions touristiques les plus populaires du pays.

Le timbre, qui représente une cabane à sucre, est le premier à traiter d'acériculture et, comme Daniel Lamothe le faisait lui-même remarquer à la journaliste de La Nouvelle de Victoriaville (décembre 1999), "il y en a eu plusieurs (des timbres) avec des feuilles d'érable et concernant les différents érables, mais jamais sur l'industrie de l'acériculture".

8

Le projet initial de Monsieur Lamothe allait même plus loin. En effet, nous apprend un article du journal L'Avenir de Plessisville (février 1999), le philatéliste suggérait rien de moins dans sa requête que ledit timbre ait une colle à saveur d'érable ! Cette idée, à prime abord saugrenue, mais qui aurait été ma foi fort intéressante, ne fut pas retenue (il faut dire que le timbre émis, provenant d'un carnet et jumelé à d'autres sujets, se prêtait mal à une telle initiative). Pour arriver à ses fins (avis aux intéressés qui voudraient soumettre un projet au Comité consultatif sur les timbres-poste), Daniel Lamothe avait sollicité et retenu l'appui de l'Institut de l'Érable, du Centre de recherche en acériculture, de la Fédération des acériculteurs du Québec, de Citadelle (un producteur bien connu de sirop d'érable), du MAPAQ, de la Ville de Plessisville et du député de Lotbinière Odina Desrochers.

Monsieur Lamothe, un collectionneur dont la passion pour la philatélie lui a été inculquée par le Frère Raymond Tousignant du Collège d'Arthabaska, traîne d'autres projets dans son balluchon. En effet, il a suggéré aussi un timbre sur l'industrie de l'amiante. Certes, le projet a été refusé une première fois, mais le sujet reste intéressant (même si l'amiante n'a pas la cote présentement, notamment en Europe). Cette fois, Daniel Lamothe propose que le timbre ne soit pas fait de papier, mais d'amiante !

Il suffisait d'y penser !



Dans l'ordre habituel:
Denis Nadeau, responsable des bureaux du Centre du Québec de Postes Canada, Claire Bergeron, directrice générale de l'Institut québécois de l'Érable, et Daniel Lamothe, instigateur du projet, présentant la maquette du timbre lors du Festival de l'Érable de Plessisville.